

Lettre d'information N° 19

4 septembre 2023

Ouverture de deux « point-justice agricole »

Bonjour,

face aux difficultés juridiques rencontrées par certains exploitants agricoles, le Conseil Départemental de l'Accès Au Droit de la Charente (CDAD) en partenariat avec le Barreau de la Charente, la MSA des Charentes, France services Confolens et le Centre socioculturel de Barbezieux ouvre à compter de ce mois deux « points-justice agricole ».

Ces deux « point-justice agricole » consistent en deux consultations mensuelles gratuites d'avocat sur rendez-vous à destination des agriculteurs, éleveurs, et leurs familles et les salariés du secteur agricole. L'objectif est d'obtenir des informations et conseils juridiques gratuits.

Vous trouverez en pièce jointe l'affiche qui a été diffusée sur le site internet du CDAD 16.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet du CDAD 16 : <https://www.cdad-charente.fr>

Bien cordialement,

Yao KOUAME

Chef de l'unité vie des exploitations

Retrouvez toute nos lettres d'information sur le [site internet des services de l'Etat en Charente](#)

POINT-JUSTICE AGRICOLE

Agriculteur, famille d'agriculteur ou salarié du secteur agricole, vous rencontrez des difficultés juridiques

Consultation gratuite d'avocat (sur Rendez-Vous) dans tous domaines du droit à :

France Service Confolens

2^{ème} étage Mairie de Confolens Place Henri Coursaget à Confolens
Prise de RDV au 05 45 84 10 65 ou au 05 45 84 94 56

point-justice

informer, orienter, aider

Centre socio culturel de Barbezieux

3 Rampe des mobiles à Barbezieux
Prise de RDV au 05 45 78 05 92

Plus de renseignements sur www.cdad-charente.fr

